



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

3 Place de la Fontaine

26510 VILLEPERDRIX

Tel : 04.75.27.44.16

mairie.villeperdrix@orange.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du **LUNDI 12 FEVRIER 2024**

REUNI EN SEANCE ORDINAIRE A LA SALLE DES FETES à 18 H 00

**Convoqué le :** 06/02/2024

**Présidé par :** Jacques NIVON

**Secrétaire de séance :** Marie BODY

**Présents :** Jacques NIVON, Gérard NELH, Marie BODY, Jérôme PLANTEVIN, Adrien DONZET, Dorothee BÖLLING, Louis MEGE PONZO, Ernst LOPES CARDOZO, Michèle BONIN, Emile MALLET

### **0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21/12/2023**

Sans observation particulière, le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 21/12/2023 est approuvé à l'unanimité.

### **1 – CHOIX DE LA COULEUR DU BARDAGE BOIS POUR LE NOUVEAU BATIMENT ACCOLE AU PREAU DE LA SALLE DES FETES**

Le Maire, s'étant procuré des échantillons de bardage auprès du fournisseur, fait circuler les références proposées. Il précise que l'essence de ce bardage est du douglas, il est 100 % français avec une finition saturateur aspect grisé sans solvants issus de la chimie. Ce produit haut de gamme devrait limiter l'entretien dans les années à venir. Après échange, le Conseil choisit à l'unanimité le bardage « CITYLAMES, douglas saturer ardoise ».

### **2 – EXTENSIONS DES CIMETIERES**

Suite aux problèmes de manque de place dans nos cimetières évoqués lors de la réunion du 27/11/2023, Le Maire propose d'agrandir le cimetière de Léoux ainsi que celui du Pré du Jas. Pour cela, il a dessiné deux plans sommaires :

- Pour le Pré du Jas, il propose une extension côté Sud avec un accès coté Est du cimetière actuel. Le propriétaire concerné est Mr Max Ravaldel qui semble d'accord pour nous céder une partie de son terrain. L'extension projetée est d'environ 300 m<sup>2</sup>.

L'estimation du coût est de l'ordre de 22 à 25000 € HT comprenant le prix d'achat, les frais de géomètre et d'actes administratifs, le terrassement, la clôture composée de panneaux rigides H 1.50 m posés sur un soubassement béton H 0.50, un portail métallique, un passage



entre ancien et nouveau et des columbariums. Il sera également nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle C 156 pour l'accès.

- Pour Léoux, il propose une extension d'environ 100 m<sup>2</sup> côté Nord sur un terrain déjà Communal. Le coût estimé est de l'ordre de 17 à 20000 € HT comprenant le terrassement, la clôture composée d'un soubassement béton H 0.50 et de panneaux rigides H 1.50, un portail métallique et un passage entre l'ancien et le nouveau. Emile Mallet pense que les estimations ne sont pas bonnes et Dorothee Bölling s'interroge sur le fait que les clôtures soient à claire voie.

Il sera donc nécessaire de répondre à ces questions avant de déposer une demande de subvention fin 2024 pour d'éventuels travaux en 2025.

### **3 – RECONDUCTION DU CONTRAT D'ERIC MARTIN, EMPLOYE CcBDP**

Éric Martin, employé CcBDP, intervient 8 jours par an (de Mars à Octobre) au côté de Pascal, notre employé communal. Son contrat est arrivé à expiration fin Décembre 2023 et la Communauté de Communes nous demande donc de reconduire ou non nos accords précédents. Le nouveau contrat est de 3 ans au taux horaire de 25 € soit une dépense annuelle de 1400 €. A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer ce nouveau contrat.

### **4 – PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2024, 2025, 2026**

3 projets d'investissement ont été évoqués pour les années 2024,2025 et 2026.

- **Travaux sur le réseau d'eau potable** : Nous avons inscrit en 2022 70000€ d'investissement sur le programme ZRR (zone de revitalisation rurale) financé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau et le Département de la Drôme. Le dossier est à déposer avant fin Juin. Si nous confirmons notre volonté de faire ces travaux, l'effort financier pour la Commune se répartira par moitié sur 2025 et 2026 soit environ 7000 € par an.

- **Extension des cimetières** : coût 45000 € HT financés à 70 %, peut-être 80 avec une incidence de 9000 € HT sur les finances communales en 2025.

- **Réfection de la toiture de l'Eglise St Pierre** : Montant estimé 35 000 € HT entraînant une participation communale de 7000 € en 2026.

Le Maire propose d'attendre la fin des travaux du cœur de village avant de prendre une décision et d'établir les priorités.

### **5 – PONT ROMAIN**

L'ASPDA, via sa Présidente Mme Franck, demande à ce qu'on lance le dossier travaux pour la stabilisation des vestiges du Pont Romain. Suivant la pré-étude, le montant de ces travaux serait de l'ordre de 300 000 € HT. Le Maire a déjà exprimé son inquiétude auprès de l'association, car même si ce projet est financé à 100 %, il y aura certainement des avances de trésorerie à assumer, notamment pour la TVA, qui seront difficilement gérables pour notre petite Commune. Les Conseillers restent très réservés sur le sujet.



### 6 – ECLAIRAGE PUBLIC

Mme Degoutte du SDED est revenu sur site le 19 Janvier dernier et a refait une étude précise pour le passage en led de tout le Chemin des Granges. Elle vient de nous faire part d'une bonne nouvelle : le montant des travaux est désormais de 13 000 € HT au lieu de 24 500 € HT annoncé initialement.

### 7 – QUESTIONS DIVERSES

- **Il existait par le passé un Syndicat d'Initiative** qui réunissait Sahune, Montréal les sources et Villeperdrix. Cette structure ne fonctionne plus aujourd'hui et le dernier Président, André Felix, a fait savoir aux 3 Communes qu'il restait environ 10 000 € sur le compte. Les Maires concernés se sont réunis en sa présence pour définir ensemble comment utiliser cette somme. Plutôt que de la partager, au prorata des habitants de chaque Commune par exemple, il a paru plus intéressant d'acheter du matériel en commun. Les idées avancées sont du matériel à utiliser pour les animations prévues dans chaque village : remorque frigo, parasols, barnums etc. ... A réfléchir.

- **Inauguration des travaux du cœur de village** : La date retenue avec le Cabinet de Mme la Présidente du Département est le 14 Juin à 17 heures. Elle est pour l'instant provisoire dans l'attente de la confirmation (ou non) des services de la Préfecture. Une réunion de préparation sera organisée à ce sujet.

- **De Ferme en Ferme** : Adrien Donzet et Florent Labussière vont participer, pour la première fois, au weekend de Ferme en Ferme programmé cette année les 27 et 28 Avril. L'ensemble des Conseillers pense que c'est une excellente initiative non seulement pour eux mais aussi pour le village. Ils auront certainement besoin d'aide pour l'organisation.

- **Installation d'un bar fixe sous le préau de la salle des fêtes**. Le Maire fait circuler un plan où ce bar est implanté parallèlement au mur du préau. Dorothee Bölling fait remarquer, à juste titre, que la meilleure implantation est le long de l'évier : elle libère plus d'espace sous le préau et donc plus de place à l'ombre. Le Maire fera passer un nouveau plan.

La séance est levée à 20 heures.